

Romagnan (PS) préfère les 35 heures au Pacte de responsabilité

Paris (France)

16 décembre 2014 17:06

AFP

La députée socialiste frondeuse Barbara Romagnan a déclaré mardi que le pacte de responsabilité n'avait jusqu'à présent entraîné "aucune création d'emploi", à la différence des 35 heures qui en ont créé, selon elle, 350.000 entre 1998 et 2002.

Barbara Romagnan présentait à la presse son rapport approuvé la semaine dernière par la commission d'enquête sur l'impact de la réduction du temps de travail, malgré le désaccord de son président, Thierry Benoît (UDI), toutefois présent à ses côtés. "Avec le Pacte de responsabilité, en échange de 41 milliards d'euros de cotisation pas rentrés dans les caisses, pour l'instant il n'y a aucune création d'emploi. Et même si on arrivait à un million de créations d'emplois -chiffre avancé par le président du Medef, Pierre Gattaz, auquel personne n'arrive à croire-, chaque emploi coûterait 41.000 euros", a-t-elle dit. Les lois Aubry sur les 35 heures "ont coûté, par an, 2 milliards d'euros aux entreprises et 2,5 milliards d'euros aux administrations publiques, soit un peu plus de 12.800 euros par emploi créé", sur la base des 350.000 emplois créés évalués par plusieurs études.

"Vous comparez deux outils qui ne sont pas comparables", a rétorqué Thierry Benoît, en soulignant que sur les 41 milliards d'euros du Pacte de responsabilité annoncés, seulement "5 à 7 milliards étaient en pratique aujourd'hui", et en estimant que les 350.000 emplois créés sous le gouvernement de Lionel Jospin l'avaient été grâce à la croissance économique.

Le député UDI, à l'origine de la constitution de la commission, a appelé à "désacraliser" les 35 heures. Thierry Benoît a plaidé pour une conception de la durée du travail "à l'échelle de la vie", avec "un compte social universel, ou un compte épargne temps sur toute la carrière", une idée partagée par Barbara Romagnan.

vdr/glr/DS